

Près de deux cents opposants à l'implantation d'une centrale électrique à Verberie sont venus protester hier contre la « censure du maire ».

Patrick Floury a demandé que les panneaux installés en ville contre le projet de la centrale électrique soient retirés. Colère des anti-centrale samedi contre le maire.

« *Non à la censure* » lance au micro Franck Deboise à deux cents personnes qui s'escriment à faire le plus de bruit possible.

Les opposants au projet d'installation d'une centrale électrique à gaz sur les hauteurs de Verberie, se sont réunis samedi midi dans la cour de la mairie de Verberie.

Comme depuis près de deux ans, ils réclament que le projet de centrale électrique prévue à Verberie soit purement et simplement abandonné.

Hier ils étaient venus montrer leur colère face à la dernière mesure du maire Patrick Floury : à savoir retirer les panneaux anti-centrale installés un peu partout dans la région.

« *Nous sommes respectueux des règles. Nous enlèverons les panneaux hors-la-loi. Mais un panneau se démonte et ça se remonte, nos actions vont se diversifier* », prévient Franck Deboise, le président de l'association Pas de centrale en Basse Automne et forte de 1 200 adhérents. « *Avec les nouvelles associations des communes voisines comme Saintines, Saint-Sauveur Béthisy, nous arrivons à près de deux mille sympathisants.* »

Et avec cette main d'œuvre très remontée, cette journée de protestation a été utilisée pour appeler tous les opposants à mettre des banderoles et des panneaux chez eux : « *Il va falloir décorer vos maisons, vos fenêtres, vos jardins pour montrer au maire notre volonté et notre ténacité* », a encore dit le président.

Car si le tribunal administratif d'Amiens a suspendu l'exécution de la décision du conseil municipal de Verberie prise le 19 octobre 2009 dernier, -Cette délibération consistait en effet à modifier le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune pour que les terres agricoles destinées à accueillir la centrale soient transformées en terrains industriels, l'objectif des associations d'opposants est surtout de ne pas attendre « *le jugement sur le fond qui n'interviendra pas avant la fin de l'année. Même si les dernières directives du Grenelle II de l'environnement plaident en notre faveur, nous devons continuer à mettre la pression afin que le maire retire purement et simplement son projet.* »

Tout le monde semble, en effet, contre : les avis du conseil régional, de l'enquête publique sont négatifs. « *Pourquoi un tel acharnement* », a insisté Franck Deboise.

Il n'a pas reçu de réponse hier. Ni le maire, ni aucun élu n'étaient présents samedi matin à la mairie. Les opposants sont repartis dans le calme avec le matériel nécessaire à la décoration de leur domicile.

OLIVIER HANQUIER

